



ITINÉRANCES ET RURALITÉS

Baromètre 2024

Une enquête réalisée par Mon P'tit Camion



PARTIE 2 – 5 décembre 2024



MON P'TIT CAMION

Producteur de services ambulants en milieu rural

monptitcamion.fr



Sommaire

Édito	4
Mon P'tit Camion	5
Méthodologie	6
Objectifs	7
Messages clés	8
Chapitre 1	
Les besoins des intercommunalités	9
Chapitre 2	
Le soutien aux activités itinérantes	15
Chapitre 3	
Les pistes pour appuyer les intercommunalités	24

Édito

L'itinérance, un service mobile vecteur de la création d'emplois locaux

Aujourd'hui, plus de 90% des ménages qui vivent en milieu rural disposent d'au moins une voiture, ce qui demande un budget moyen annuel proche de 5 k€ pour passer en moyenne 1h par jour à se déplacer. Or, plus on s'éloigne des villes denses, plus se réduit la couverture de services du quotidien, plus s'alourdit le coût de nos déplacements - en temps, en énergie, en argent. En réponse à ce constat exprimé de dépendance à la voiture, les activités itinérantes ont l'avantage de simplifier les déplacements individuels du quotidien et de dynamiser les bourgs qui manquent de commerces et services de proximité.

La seconde partie de ce baromètre interroge la perception et la prise en compte de l'itinérance par les intercommunalités. En effet, les intercommunalités regroupent les compétences essentielles qui adressent les enjeux d'attractivité territoriale auxquels répondent les activités itinérantes : le développement économique, la mobilité, le tourisme. L'intercommunalité intervient à l'échelle d'un bassin de vie et peut offrir une cohérence territoriale en termes d'amélioration de l'accès aux services de proximité du quotidien.

Partie 2 – La perception par les intercommunalités

Les activités itinérantes offrent une réponse concrète pour dynamiser les territoires : nourrir le lien social et intergénérationnel, accompagner le changement de pratiques de mobilité, dynamiser l'économie locale. Les initiatives sont variées, hétérogènes en termes de soutien ou d'approche. Il n'existe pas à ce jour d'étude qui interroge les intercommunalités sans distinction de l'offre marchande ou non-marchande.

Le baromètre vise à réponse aux interrogations suivantes :

Est-ce que les intercommunalités ont réalisé un état des lieux exhaustif des commerces et des services itinérants ? Est-ce qu'elles soutiennent le développement des activités itinérantes ? Avec quels dispositifs ? Quelles ressources sont mobilisées ? Quelles directions s'en occupent ? Souhaitent-elles investir le sujet ?



Mon P'tit Camion

Créé en 2020, Mon P'tit Camion est un Pôle Territorial de Coopération Économique, sous forme juridique association loi 1901, dont la mission est de rendre visible et développer les commerces et services itinérants en milieu rural. Nous oeuvrons à créer du lien social et de l'activité économique en s'appuyant sur des acteurs itinérants et en complémentarité des acteurs sédentaires.

L'offre de services de Mon P'tit Camion se compose de deux pôles, adressées à des acteurs publics et privés :

- **Pôle Conseil et ingénierie** : accompagner la conception et le développement de commerces et services itinérants, accompagner les territoires pour intégrer l'itinérance dans leur stratégie de territoire
- **Pôle Évènementiel** : organiser des temps forts festifs et conviviaux en milieu rural, coordonner la mise en place d'acteurs itinérants sur des évènements

Pour toute information sur notre offre de services et nos travaux : contact@monptitcamion.fr



Méthodologie

PUBLICS INTERROGÉS

Deux enquêtes ont été réalisées et diffusées auprès d'un panel composé de :

Partie 1 | Enquête aux porteurs de commerces et services itinérants exerçant leur activité en France métropolitaine

Partie 2 | Enquête aux intercommunalités françaises à savoir les Pays, les Communautés de Communes, les Communautés d'Agglomération

ADMINISTRATION

Les enquêtes ont été mises en ligne et accessibles durant les mois de janvier à mars 2024.

Pour les commerces et services itinérants, l'analyse porte sur **184 répondants.**

Pour les intercommunalités françaises, l'analyse porte sur **102 répondants.**



Objectifs du baromètre

PARTIE 1 - COMMERCE ET SERVICES ITINÉRANTS

Cartographier la diversité de commerces et services itinérants,

Caractériser les formats adoptés (structures juridiques, ancienneté, type de véhicule...),

Identifier les besoins et problématiques.

PARTIE 2 - INTERCOMMUNALITÉS

Évaluer le niveau de pertinence du commerce / service itinérant selon les intercommunalités,

Identifier les dispositifs existants pour les soutenir,

Identifier le potentiel pour engager des démarches.



Les messages clés

01

Les activités itinérantes sont pertinentes pour dynamiser les communes rurales

91% des intercommunalités pensent que les activités sont pertinentes pour répondre aux besoins mal satisfaits d'accès aux services de proximité.

72% des intercommunalités estiment que activités itinérantes répondent à un besoin de lien social et d'action locale.

02

Les intercommunalités manquent de connaissances pour développer l'itinérance

69% des répondants n'ont pas réalisé un état des lieux pour identifier les commerces et les services itinérants présents sur leur territoire.

L'étude montre une hétérogénéité de soutiens apportés et des Directions qui portent ces soutiens.

03

Un besoin de montée en compétences

68% des intercommunalités pensent qu'il est pertinent de sensibiliser les agents territoriaux et les élus aux problématiques et moyens nécessaires pour développer l'itinérance sur leur territoire.

66% sont intéressées par une rencontre dédiée sur le thème « itinérances et ruralités ».





Chapitre 1

Les besoins des intercommunalités



PARTIE 2 – 5 décembre 2024

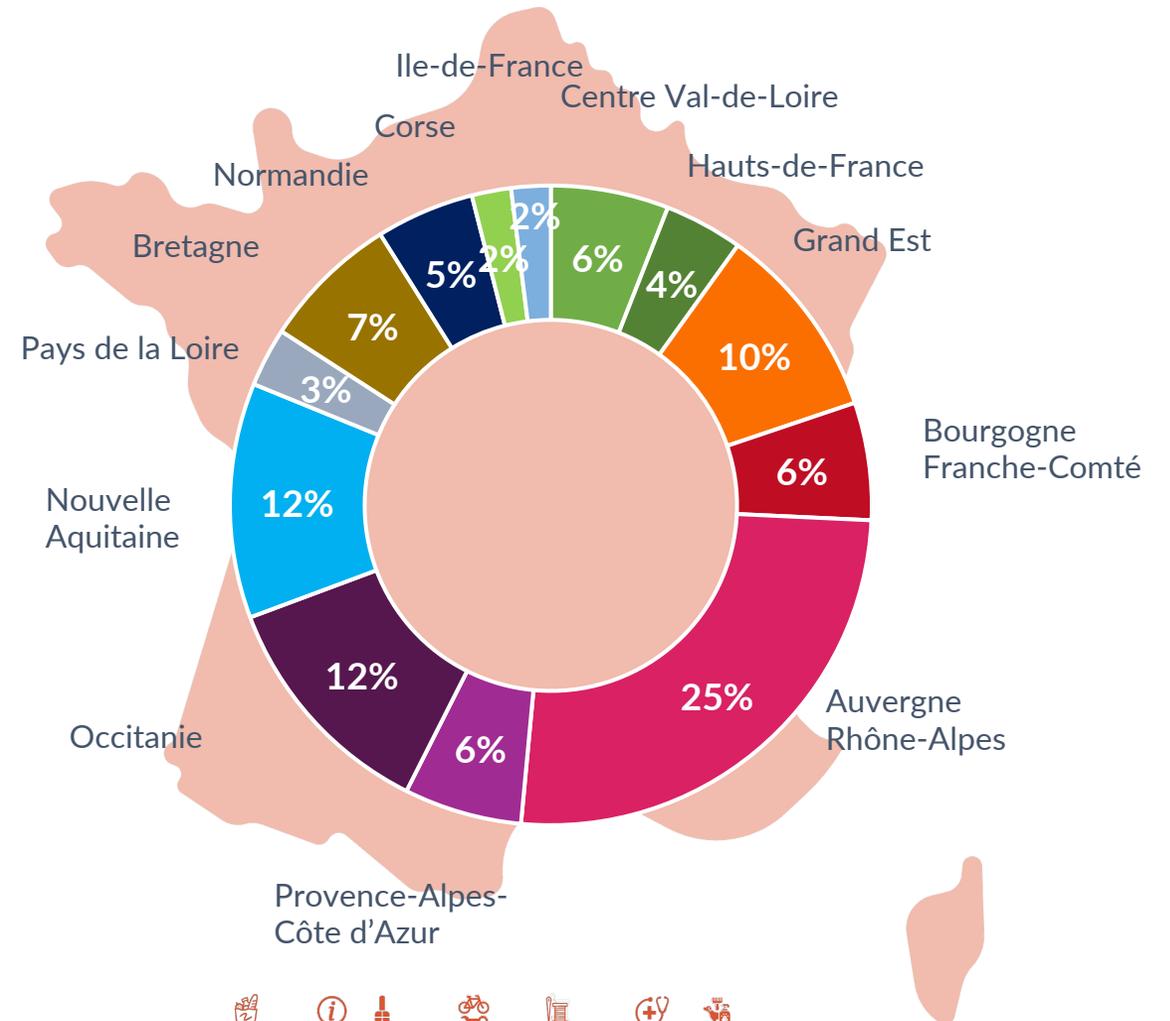
8% DES INTERCOMMUNALITÉS FRANÇAISES ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE*

102 répondants en France

82% de Communauté de Communes

13% de Communauté d'Agglomération

5% d'Établissement Public Territorial

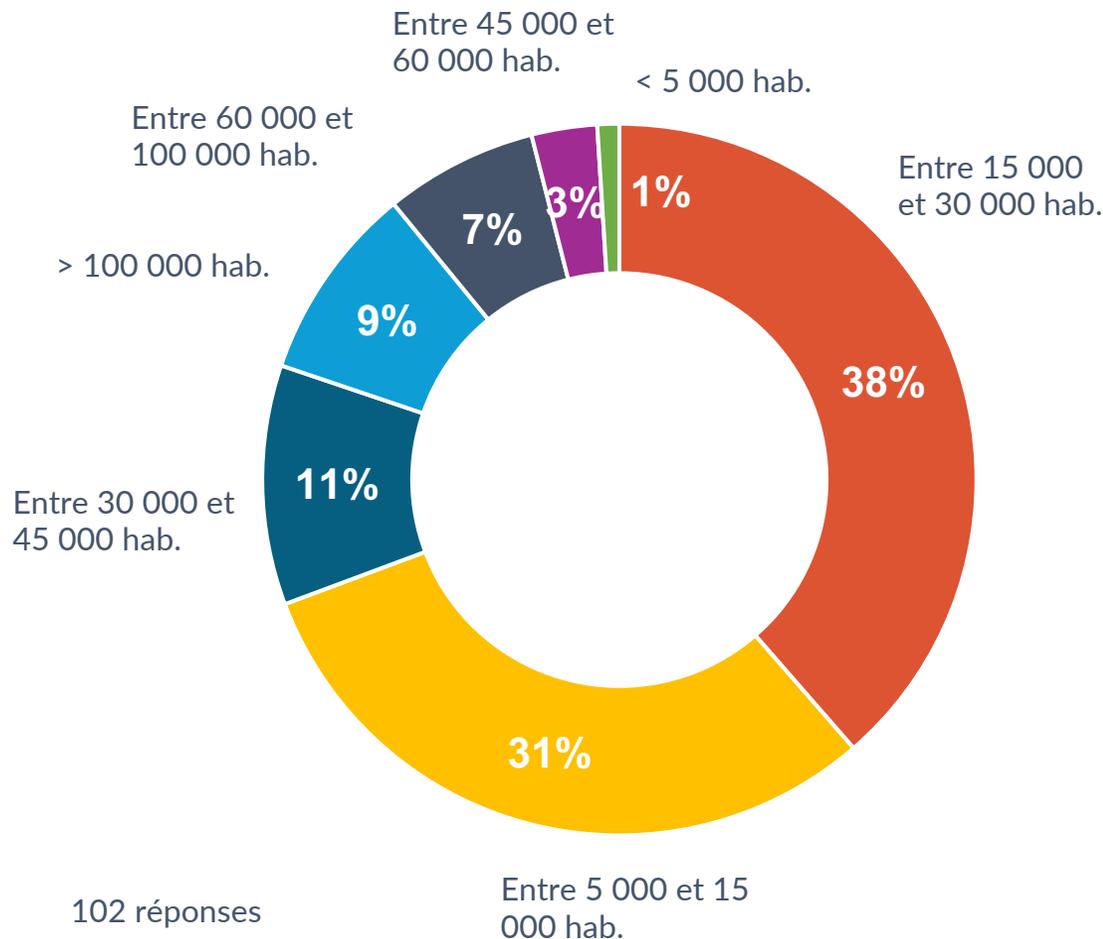


* : hors métropoles et Communautés Urbaines



69% D'INTERCOMMUNALITÉS RÉPONDANTES ONT MOINS DE 15 000 HAB.

Quel établissement représentez-vous ?



Cette enquête a été adressée à l'ensemble des intercommunalités de France pour un total de 102 répondants soit 11% d'entre elles, dont l'essentiel sont en Communautés de Communes.

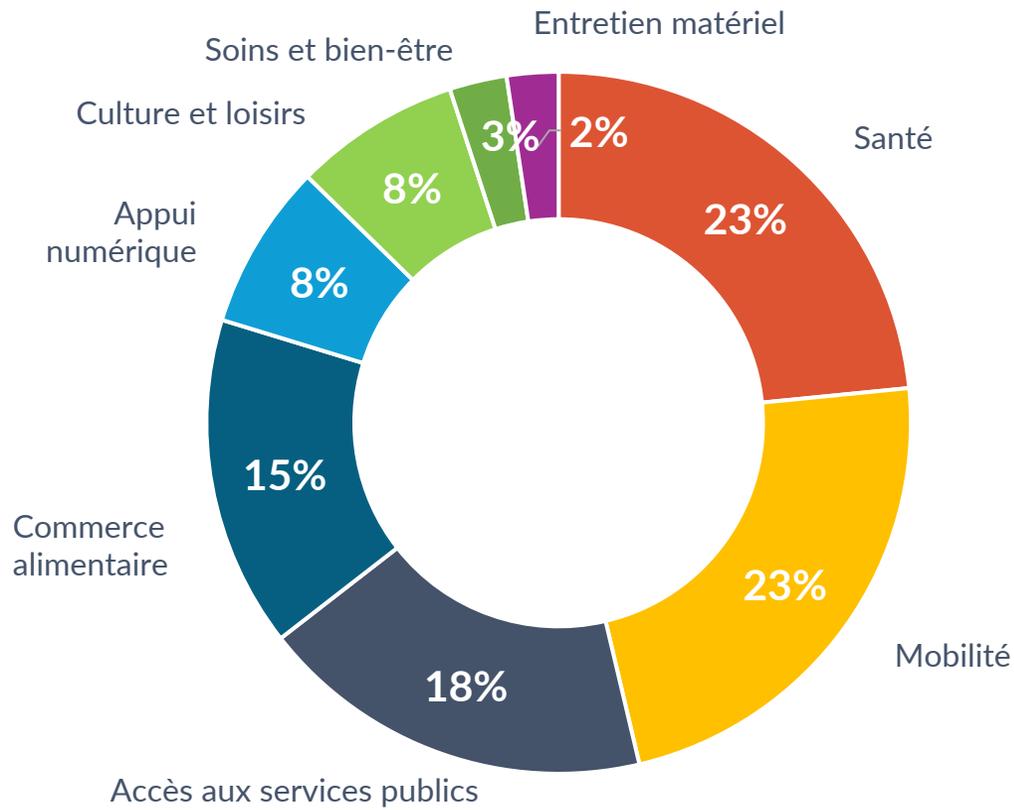
69% des intercommunalités répondantes regroupent moins de 15 000 habitants et se situent en milieu rural, réparties dans l'ensemble des Régions sondées.

A noter que certaines grandes intercommunalités (supérieures à 45 000 habitants) ont exprimé leur intérêt pour le sujet de l'itinérance en répondant à l'enquête, sachant que les activités itinérantes présentent un intérêt à tous types de territoires.



64% DES INTERCOMMUNALITÉS EXPRIMENT DES BESOINS PRIORITAIRES EN SANTÉ, EN MOBILITÉ ET EN ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

Pour les communes rurales de votre territoire, quels sont les besoins prioritaires de services ?



Les 3 besoins prioritaires de services exprimés sont la santé, la mobilité et l'accès aux services publics, et 80% des répondants ciblant ces services sont des intercommunalités de moins de 30 000 habitants.

Pour l'ensemble des besoins exprimés, il existe des solutions itinérantes qui pourraient être envisagées afin de répondre à ces besoins : foodtruck, médicobus ou Maisons France Services itinérantes, etc.

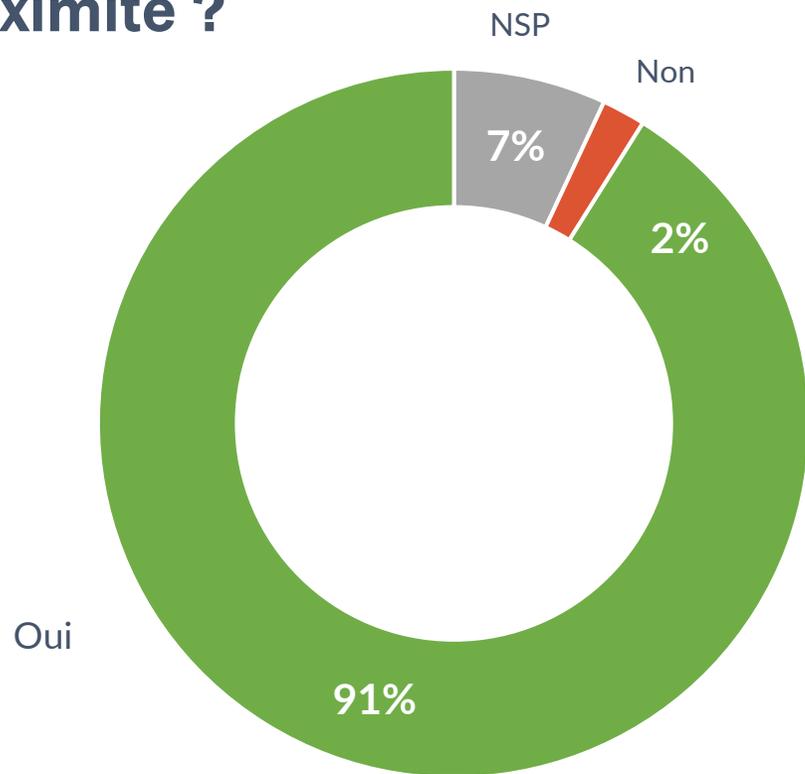
Le besoin en mobilité renvoie principalement aux services de mobilité individuelle et au manque de transports collectifs, or l'itinérance devrait être considérée comme une solution de mobilité intégrée aux ruches de services de mobilité des territoires.

102 réponses



91% DES INTERCOMMUNALITÉS PENSENT QUE LES ACTIVITÉS ITINÉRANTES SONT PERTINENTES POUR DYNAMISER LES COMMUNES RURALES

Pensez-vous que les activités itinérantes sont pertinentes pour dynamiser les communes rurales qui manquent de commerces et services de proximité ?



L'intérêt des activités itinérantes est largement plébiscité par les répondants, avec 91% de réponses positives.

Seules 2 intercommunalités considèrent que les activités itinérantes ne sont pas pertinentes. Pourquoi ? Tandis que la première estime « préférer les commerces implantés perpétuellement », la seconde précise que « 2 communes font déjà office de centralité pour l'offre commerciale pour les besoins du territoire ». précisions soulèvent que l'itinérance peut être vue par le seul prisme du commerce, qu'elle peut bénéficier d'une image d'activité « précaire », qu'elle a besoin d'être pensée en complémentarité de l'offre sédentaire existante.

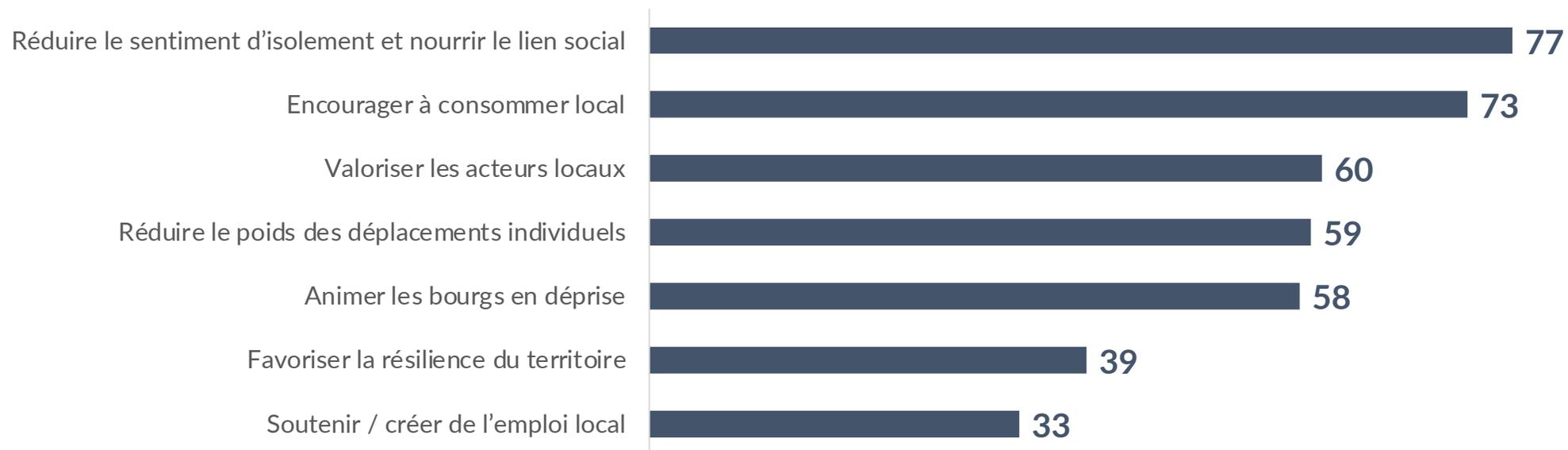
102 réponses



72% DES INTERCOMMUNALITÉS PENSENT QUE LES ACTIVITÉS ITINÉRANTES RÉPONDENT À UN BESOIN DE LIEN SOCIAL ET D'ACTION LOCALE

Pour votre territoire, à quels types de besoins les services / commerces itinérants peuvent-ils répondre ?

Plusieurs réponses possibles



Pour les intercommunalités, les activités itinérantes ciblent les enjeux d'attractivité de leur territoire en termes de lien social, de consommation locale, de valorisation du terroir, de simplification des déplacements individuels, d'animation.

Pour une partie moins conséquente d'entre elles, la **résilience du territoire et l'emploi local** sont des solutions apportées par les activités itinérantes sachant que 90% des intercommunalités ayant ciblé des besoins ont un retour d'expérience concret puisqu'elles ont soutenu le développement de telles activités sur leur territoire (cf page 19).

Un besoin complémentaire a été précisé par 3 répondants : le maintien à domicile des personnes âgées.





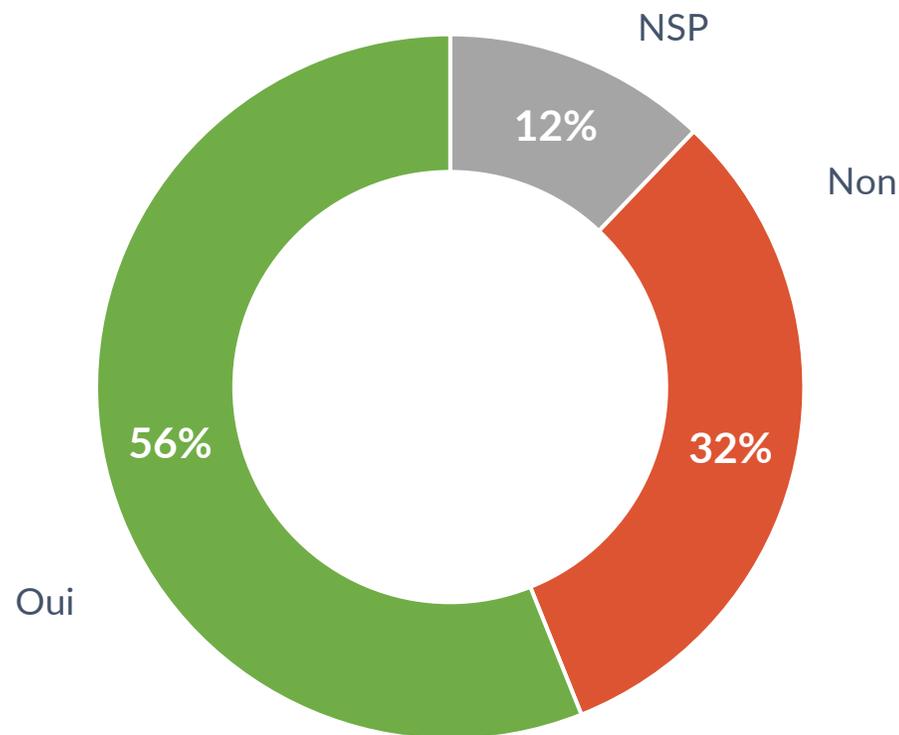
Chapitre 2

Le soutien aux activités itinérantes



32% DES INTERCOMMUNALITÉS N'INTÈGUMENT PAS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ITINÉRANTES À LEUR STRATÉGIE

Est-ce que votre stratégie territoriale intègre le développement des commerces et/ou services itinérants ?



Pour 56% des répondants, la stratégie territoriale intègre le développement des commerces et/ou des services itinérants.

Néanmoins, cela est le plus souvent abordé de manière isolée : soit le commerce itinérant soit un service public spécifique (ex. la santé).

En effet, à la question « Si oui, quelle direction de la collectivité est en charge de développer les services itinérants sur le territoire ? », 5 directions différentes sont citées (direction développement économique, direction générale, aménagement territorial, action sociale, aides, autres.).

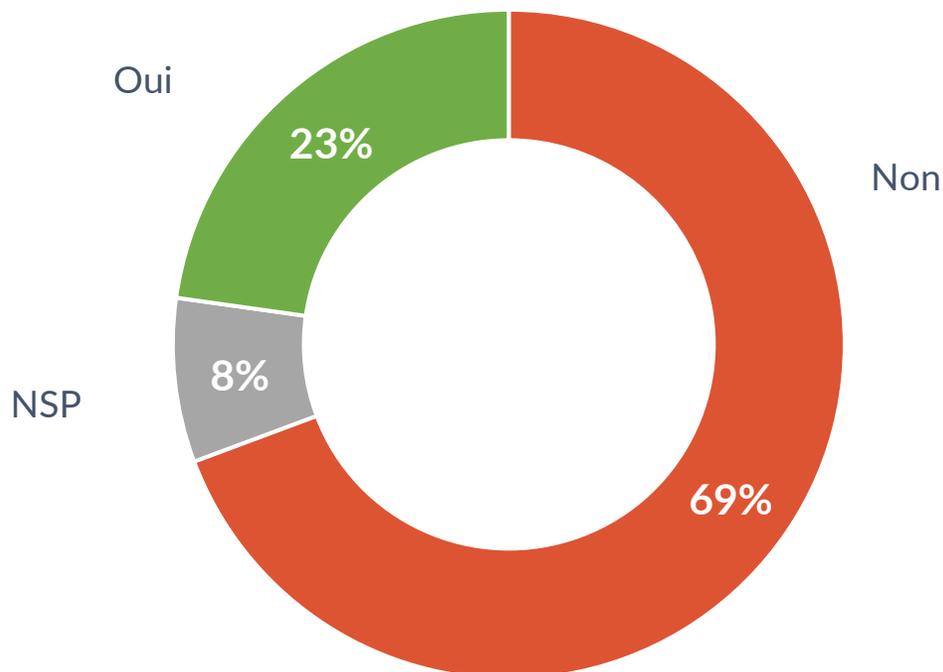
Cette hétérogénéité – très légèrement majorée pour les directions économie – marque **une absence de pratiques communes et de méthodologie partagée** aux intercommunalités pour aborder le sujet.

102 réponses



69% N'ONT PAS RÉALISÉ UN ÉTAT DES LIEUX DES ITINÉRANTS PRÉSENTS SUR LEUR TERRITOIRE

La collectivité a-t-elle déjà réalisé un état des lieux des commerces et services itinérants (cartographie, besoins, dispositifs, etc.) ?



Seules 23% des intercommunalités déclarent avoir réalisé un état des lieux des commerces et services itinérants sur leur territoire, 83% d'entre elles ont intégré le développement des commerces et services itinérants à leur stratégie de développement territorial.

70% des intercommunalités qui n'ont pas réalisé d'état des lieux ont moins de 30 000 habitants.

Un outil méconnu : le Schéma Départemental d'amélioration de l'Accessibilité des services au public (SDAASP)

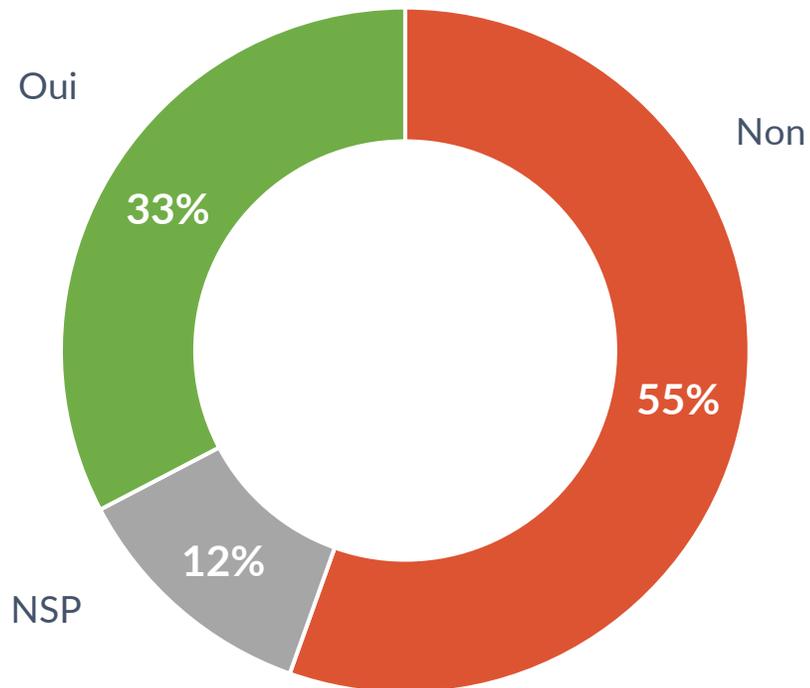
Issu des dispositions de la loi NOTRe, défini pour une durée de 6 ans, le SDAASP est un programme d'actions destiné à renforcer l'accès et le maintien des services essentiels de la vie courant pour tous les habitants. Établi à partir d'un diagnostic, ce document traite de l'accès aux services de proximité sur une maille territoriale qui couvre différents bassins de mobilité. Il fournit une base pertinente pour identifier les leviers fournis par les activités itinérantes.

102 réponses



SEULES 33% D'INTERCOMMUNALITÉS SOUTIENNENT UN SERVICE ITINÉRANT

La collectivité soutient-elle un service itinérant qui intervient sur tout ou partie de son territoire ?



102 réponses

55% des intercommunalités répondantes déclarent ne pas soutenir de service itinérant intervenant sur leur territoire.

Parmi les intercommunalités ayant soutenu un service itinérant, toutes les tailles sont concernées, témoignant que l'itinérance ne concerne pas uniquement des territoires très peu denses.

Question complémentaire : Si oui, quel type de service avez-vous soutenu ?

Parmi les 32 répondants, 68% concernent des services publics ou gratuits : Maisons Frances Services itinérantes, médiation, gynecobus, sensibilisation à l'énergie, parentalité, un truck ado, un réseau lecture itinérant.

Parmi les 32% restants, les services concernés sont d'ordre alimentaire (commerce ou précarité alimentaire) parfois en lien avec la création de marchés communaux.

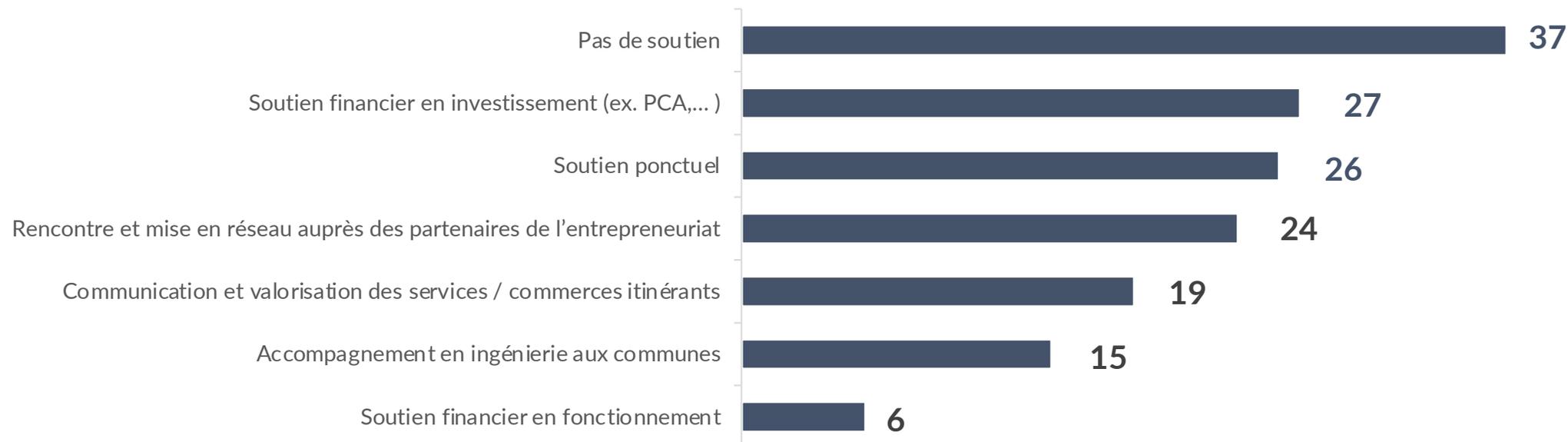
Les services de soins, d'entretien matériel, de culture et de loisirs ne sont jamais cités, révélant une cruelle méconnaissance des solutions disponibles, viables, pérennes, répondant à des besoins.



37% DES INTERCOMMUNALITÉS N'APPORTENT PAS DE SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS ITINÉRANTS

Quelles actions avez-vous mis en place pour soutenir les porteurs de projets itinérants ?

Plusieurs réponses possibles



La majorité des intercommunalités répondantes n'apporte pas de soutien aux porteurs de projets itinérants, toutes tailles d'intercommunalités confondues ; cette réponse confirme les résultats de la Partie 1 du baromètre où 52% des acteurs itinérants considèrent ne pas être soutenus par les collectivités. L'absence de soutien ne peut toutefois être considéré comme une généralité, et peut concerner uniquement certains types de projets itinérants ou refléter le manque de dispositif existant / adapté. Les soutiens apportés sont très variables : **le soutien financier prédominant est le Pass Commerce Artisanat**, qui cible l'investissement du matériel pour des entreprises commerciales TPE qui adressent du commerce de proximité dans les communes de petite taille (le PCA est porté par la Région et l'EPCI, les conditions du dispositif sont variables selon les Régions).

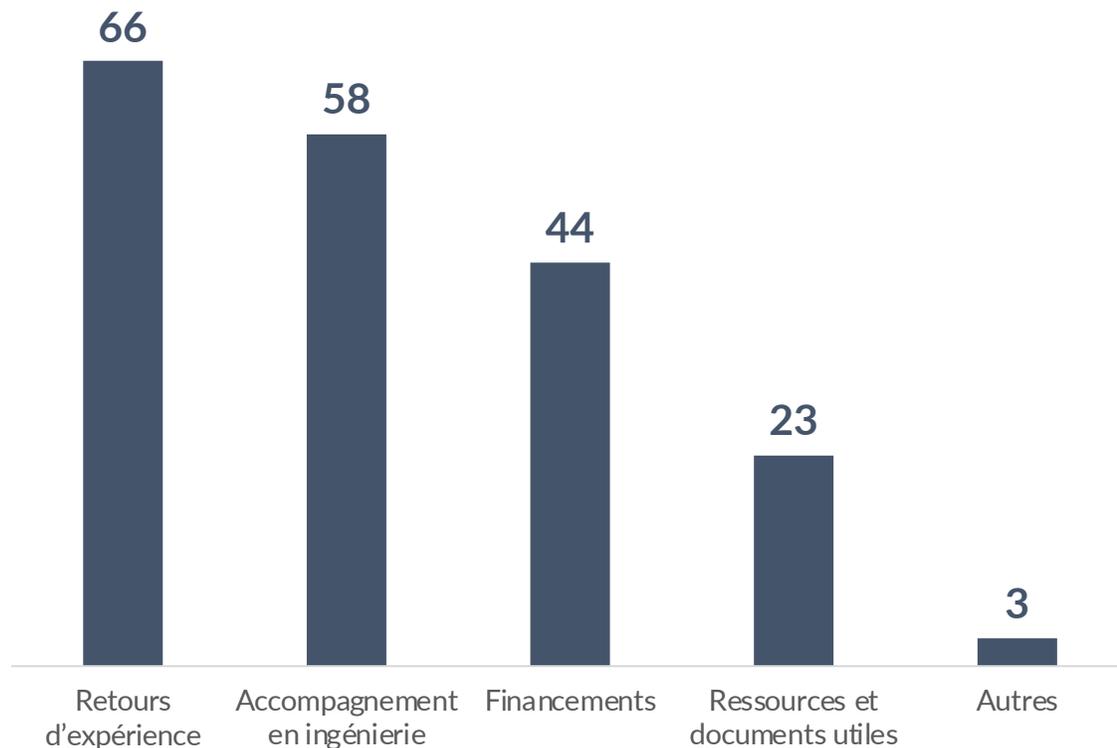
La mise en réseau est principalement adressée auprès des chambres consulaires, qui instruisent par ailleurs les dossiers PCA.



65% DES INTERCOMMUNALITÉS MANQUENT DE RETOURS D'EXPÉRIENCES, 57% MANQUENT D'APPUI EN INGÉNIERIE

Avez-vous des besoins pour soutenir le développement des services / commerces itinérants sur votre territoire ?

Plusieurs réponses possibles



Les intercommunalités manquent de ressources pour faciliter la mise en œuvre de commerces et services itinérants sur leur territoire.

Cette ingénierie se décline sous toutes les formes : retours d'expériences, accompagnement humain, accès à des ressources et documents utiles.

D'autre part, les financements sont exprimés comme un manque par 43% d'entre elles.

Ces besoins sont d'autant plus renforcés auprès des intercommunalités de moins de 30 000 habitants.



CONDENSÉ DES RÉPONSES CONCERNANT LES ATOUTS ET LES LIMITES DES COMMERCES ET SERVICES ITINÉRANTS

Pour votre territoire, quels sont les atouts des commerces / services itinérants ?

Question ouverte, condensé des réponses

Maintenir une offre de **proximité**
Animer les bourgs, les villages
Maintenir le **lien social**
Aller au plus près des habitants
Faciliter le quotidien des habitants
Rompre l'isolement
Réduire les **problèmes de mobilité**,
Solution en l'absence de report modal
Amener du service dans les **hameaux isolés**
Favoriser le « consommer local »
Attractivité et **vitalité** des bourgs ruraux
Un service que ne peut apporter un commerce
sédentaire à cause du manque de rentabilité
Remplace des commerces disparus

Pour votre territoire, quelles sont les limites des commerces / services itinérants ?

Question ouverte, condensé des réponses

Des communes font office de **centralité**
Attractivité des **grandes communes**
Doit être **complémentaire aux sédentaires**, ne pas
concurrencer les commerces sédentaires
Présence limitée sur le territoire
Territoire trop étendu / très peu dense /
Modèle économique très fragile
Les commerces itinérants sont **difficiles à trouver**
Service en journée **non adapté aux actifs**
Manque de **visibilité**
Conditions météo





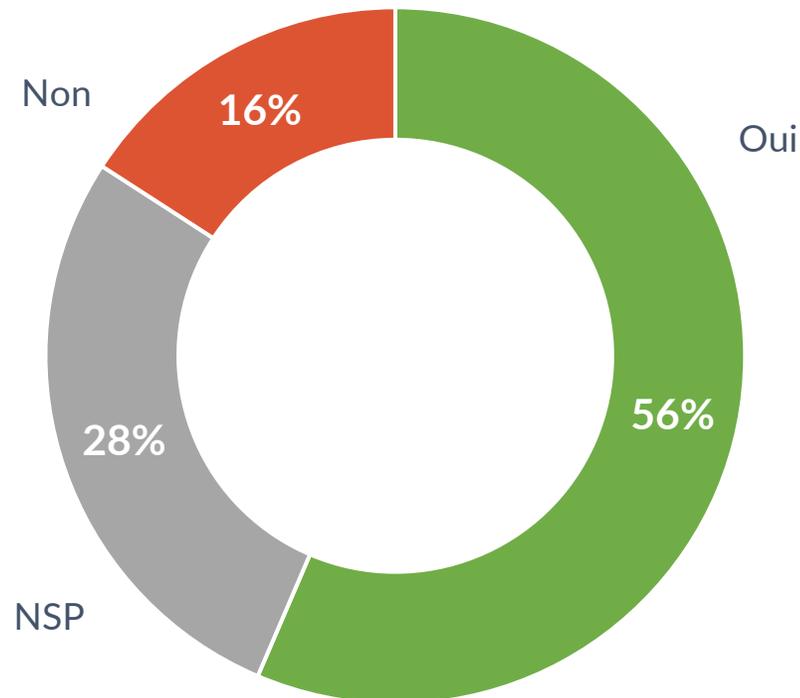
Chapitre 3

Les pistes pour appuyer les intercommunalités



56% D'INTERCOMMUNALITÉS SOUHAITENT DE L'INGÉNIERIE POUR FACILITER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ITINÉRANTES

Pensez-vous pertinent de proposer des services d'ingénierie aux collectivités (communes, intercommunalités) pour faciliter la création et le développement de commerces / services itinérants ?



La majorité des intercommunalités sont intéressées pour disposer de services d'ingénierie qui les aiderait à faciliter la création et le développement d'activités itinérantes.

L'ingénierie à l'échelle intercommunale présente l'avantage d'être considérée en cohérence avec la stratégie territoriale en termes d'offres de mobilité, de développement économique et d'aménagement territorial.

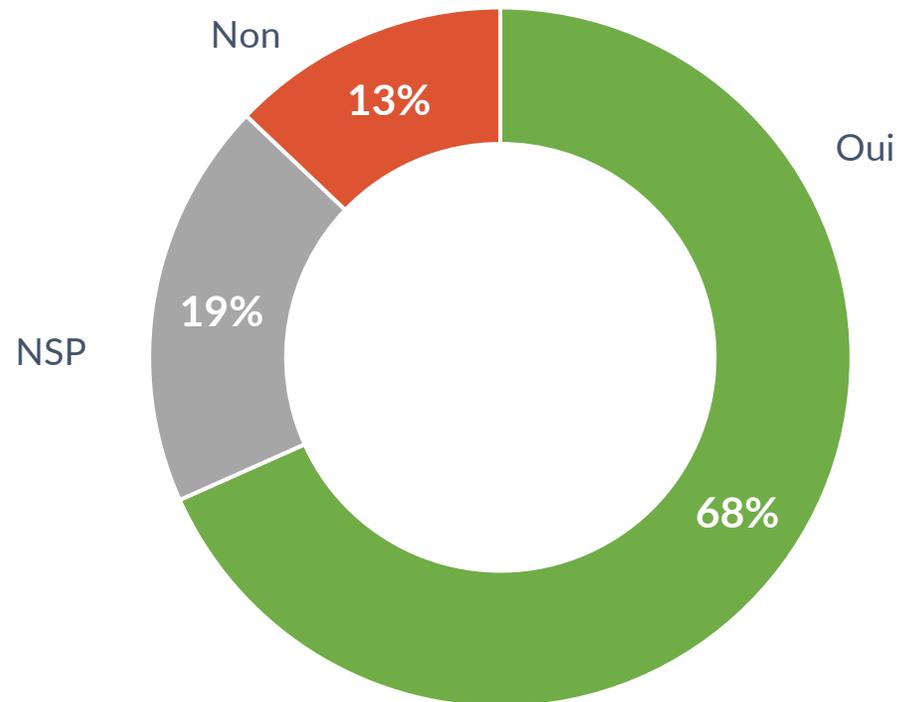
Cette mise en cohérence pourrait également être adressée via les dispositifs découlant de l'Agenda Rural pour assurer une capitalisation et un essaimage à l'échelle nationale.

101 réponses



68% D'INTERCOMMUNALITÉS PENSENT QU'IL EST PERTINENT DE SENSIBILISER LES AGENTS TERRITORIAUX ET LES ÉLUS AU THÈME DE L'ITINÉRANCE

Pensez-vous pertinent de sensibiliser les agents territoriaux et les élus aux problématiques et moyens de développement de l'itinérance sur leur territoire ?



Plus de 2/3 des intercommunalités répondantes expriment l'intérêt de sensibiliser les agents territoriaux et les élus.

Les actions de sensibilisation offrent deux intérêts majeurs parmi lesquels :

Aux élus, mettre en évidence que les activités itinérantes ont des avantages à être abordées sous l'angle de l'accès aux services de proximité car ils peuvent compléter l'offre de services existantes
Aux agents, de leur permettre de monter en compétences en vue de maîtriser les atouts et limites des activités itinérantes, de construire un modèle économique viable, de permettre une adhérence avec les politiques de mobilité et de développement économique.

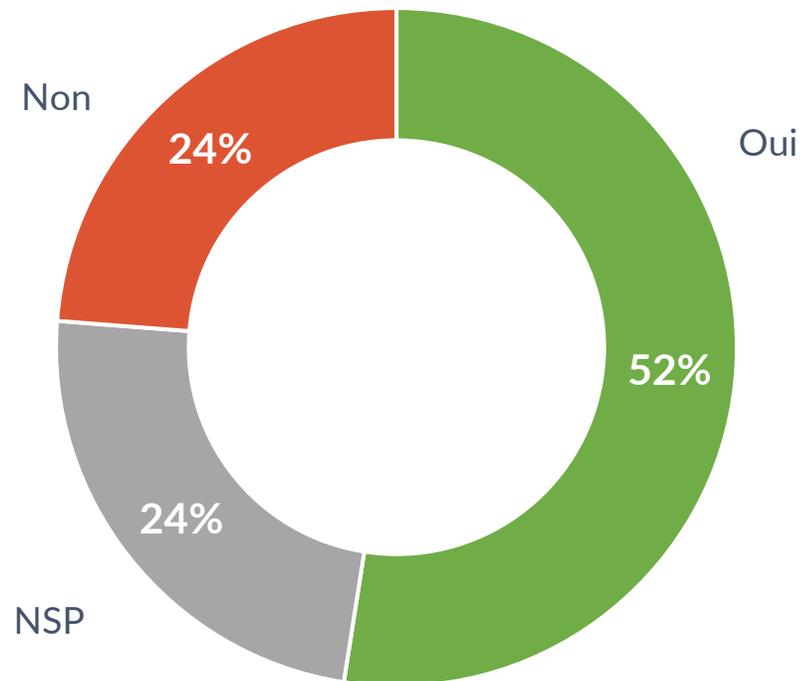
D'autre part, la sensibilisation aura l'avantage d'améliorer la qualité des échanges entre porteurs d'activités itinérantes et collectivités.

101 réponses



UN CATALOGUE ILLUSTRÉ SEMBLE UTILE POUR LA MAJORITÉ DES INTERCOMMUNALITÉS

Pensez-vous utile de réaliser un catalogue illustré qui recense l'ensemble des services itinérants de votre territoire ?



Le catalogue illustré constitue un outil concret et pratique pour les territoires : il permet d'améliorer la visibilité des activités itinérantes disponibles sur le territoire et de valoriser le tissu économique local grâce à un document attrayant.

Un tel catalogue répond aux besoins souvent exprimés par les acteurs locaux (élus, associations, itinérants) : il aide à trouver facilement et rapidement des activités itinérantes pour des besoins ponctuels ou récurrents, en fournissant l'ensemble des informations nécessaires.

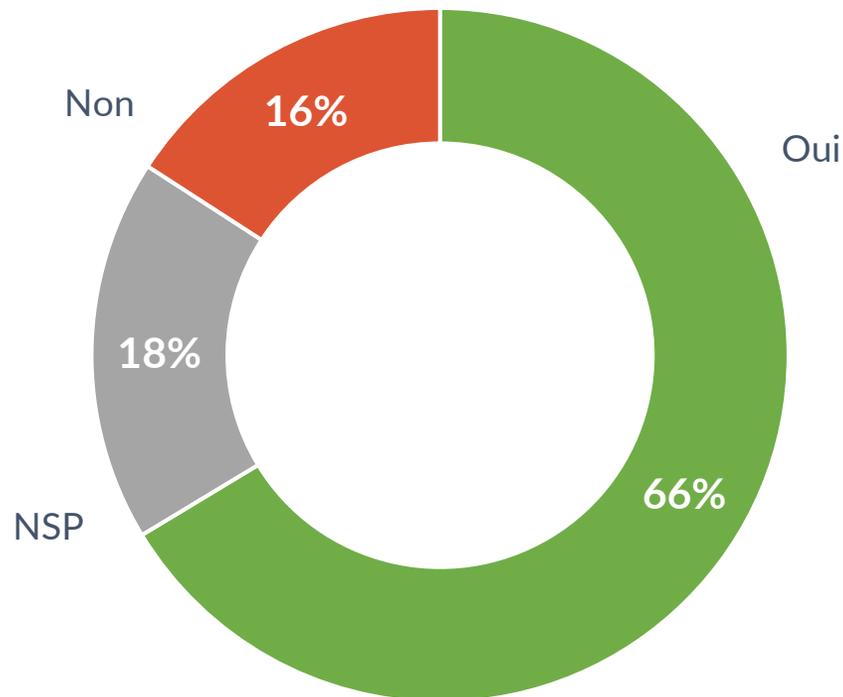
Enfin, il offre un levier d'action auprès des collectivités puisqu'il initie un travail d'état des lieux des besoins mal satisfaits d'accès aux services de proximité d'un bassin de mobilité.

101 réponses



66% DES INTERCOMMUNALITÉS SONT INTÉRESSÉES PAR UNE RENCONTRE SUR LE THÈME « RURALITÉS ET ITINÉRANCES »

Seriez-vous intéressé.e par un séminaire sur le sujet « ruralités et itinérances » qui présente des retours d'expérience concrets ??



Alors que les évènements et les prix relatifs aux territoires ruraux, **il n'existe pas à ce jour d'évènement consacré** au thème de l'itinérance en milieu rural. Certaines initiatives sont parfois montrées lors d'évènements thématiques (commerce en milieu rural, mobilités durables, services publics,...) mais traitées isolément ou sectoriellement.

La majorité des intercommunalités répondantes se déclarent intéressées par une telle rencontre, qui aurait l'occasion de présenter des retours d'expériences concrets.

Une rencontre prévue en 2025

Mon P'tit Camion prépare actuellement l'organisation d'un tel évènement au printemps 2025 en Bretagne, qui soit prioritairement destiné aux élus et aux agents des collectivités. Cet évènement s'inscrit dans la continuité des publications récentes – le Manifeste, le baromètre, dans la perspective de co-construire une feuille de route stratégique pour faciliter le développement de l'itinérance.

101 réponses





Contacts

Alexandre VALLES

Directeur – Mon P'tit Camion

alexandre.valles@monptitcamion.fr